



**Suivi de 112 exploitations familiales d'éleveurs, de riziculteurs,
d'horticulteurs, de bananiers et de forestiers du Sénégal**

La question de l'installation des jeunes agriculteurs ruraux

RAPPORT DE SUIVI DES EXPLOITATIONS FAMILIALES

2015-2016

Mai 2017

Table des matières

Objet du rapport et démarche méthodologique	4
Profils et performances des exploitations familiales suivies.....	5
Localisation et filières dominantes.....	5
Prise en compte des différentes catégories d'exploitation familiale.....	5
Profil des exploitations familiales suivies : la question de l'installation des jeunes	6
Les cartes sur lesquelles les EF fondent leur sécurité	10
Cas des riziculteurs de la vallée du fleuve Sénégal	10
Cas des bananiers du Sénégal oriental.....	11
Cas des horticulteurs du sud des Niayes	12
Autres facteurs déterminants au-delà des cartes en main	14
L'accès au crédit pour le financement des investissements et des campagnes agricoles.....	14
Les programmes publics : focus sur les programmes d'appui à l'installation des jeunes.....	15
Le programme de développement des domaines agricoles communautaires (PRODAC).....	15
L'agence nationale d'insertion et de développement agricole (ANIDA).....	15
Les limites des instruments publics actuels	15
Les organisations paysannes ont expérimenté des mécanismes pour l'accompagnement de l'installation des jeunes	16

Prénoms et nom des animateurs endogènes ayant conduit les bilans familiaux

DINFEL

- SEYNABOU DIOP
- DIEGANE NDIAYE DAFPE

FPA

- MASSENE WADE
- NATOUGA MBODJ

FPMN

- ROKHAYA MBENGUE
- DJIBRIL KEBE

UNAFIBS

- DIENE NGOM

UNCEFS

- EL HADJI NDIAMBE GADIAGA
- MOUSTAPHA DIOP

Processus accompagné par

Yoro Idrissa THIOYE, Conseiller en politique agricole/ CNCR

Papa Assane DIOP, Appui technique/ FONGS

Objet du rapport et démarche méthodologique

Ce rapport est basé sur le suivi des exploitations familiales sénégalaises actives dans de grandes filières comme la riziculture irriguée, l'horticulture, la production de banane, l'élevage et la foresterie.

En 2013, le CNCR avait produit son premier rapport national sur 2000 exploitations familiales mettant l'accent à la fois sur les apports potentiels et réels des exploitations familiales à l'économie sénégalaise, et les principaux leviers de leurs stratégies. Voir "Les exploitations familiales sénégalaises investissent et se modernisent", 69 pages, FONGS, 2013; sur site web: www.fongs.sn

Ce rapport qui intervient 4 années après questionne indirectement l'avenir des exploitations familiales sénégalaises, à travers une analyse des conditions dans lesquelles les jeunes ruraux démarrent aujourd'hui leurs activités de production agro-sylvo-pastorale. Ce rapport illustre les contraintes auxquelles font face les millions de jeunes ruraux sénégalais désireux de rester dans l'agriculture (maîtrise du foncier et de l'équipement agricoles, accès au crédit d'investissement). Il donne aussi une idée sur les opportunités qu'ont ceux qui désirent sortir de cette agriculture.

Pour produire ces connaissances paysannes, chaque fédération (riziculteurs, éleveurs, horticulteurs, bananiers, forestiers) a choisi à son niveau un nombre maîtrisable d'exploitations familiales et d'animateurs pour l'application des bilans familiaux.

Les 112 bilans familiaux ont été appliqués dans le cadre d'assemblées de famille (chef d'EF et l'ensemble des actifs de la famille) et facilités par 10 animateurs endogènes formés par le CNCR à l'utilisation du guide d'entretien « bilan simplifié de l'exploitation familiale ».

Chaque fédération a ensuite procédé à une stabilisation des informations fournies par les bilans sur les familles qu'elle a choisies.

Un atelier national de traitement, ayant regroupé les 10 animateurs qui ont conduit les 112 bilans familiaux, a permis :

- à chaque fédération d'exploiter/ interpréter ses propres informations, et
- au CNCR de consolider les 5 bases de données des fédérations en une seule, et capter et systématiser un certain nombre d'informations relatives aux chefs d'exploitation, la taille et la composition de leur famille, leur disponibilité foncière et son utilisation, leur équipement agricole, leur cheptel, la valeur brute de leurs productions agricoles et pastorales, leurs charges de production, leurs dépenses alimentaires et de santé, leurs autres sources de revenus, etc.

Ce rapport prend appui sur les produits de l'atelier de traitement, notamment la base de données et les interprétations faites par les animateurs, pour faire un focus sur le profil des chefs d'exploitation familiale, les cartes qu'ils ont en main pour satisfaire leurs besoins alimentaires et améliorer leur bien-être, et les facteurs qui peuvent être déterminants au-delà des cartes qu'ont les EF en main. Et à travers ce focus, transparait la question de l'installation agricole des jeunes ruraux.

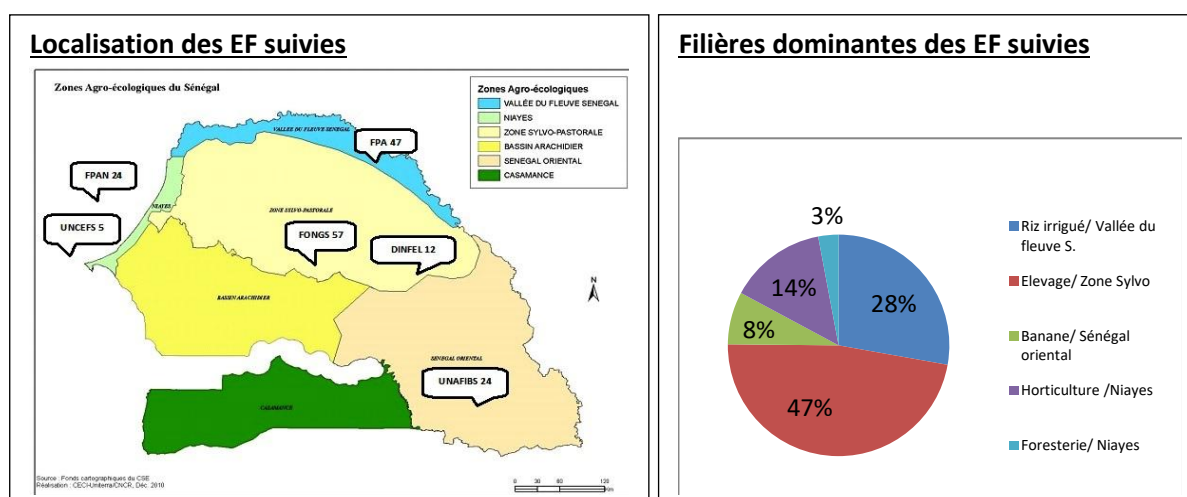
Profils et performances des exploitations familiales suivies

Localisation et filières dominantes

Ce rapport porte sur les enseignements du suivi de 112 familles pour la campagne agricole 2015. Ces familles sont localisées dans quatre zones agro-écologiques, à savoir

- la zone sylvo pastorale : 23 EF suivies par le Directoire des femmes de l'élevage (DINFEL)
- la vallée du fleuve Sénégal : 47 EF suivies par la Fédération des périmètres maraîchers - (FPA)
- la zone des Niayes : 24 EF suivies par la Fédération des producteurs maraîchers des Niayes (FPMN) et 5 EF par l'Union des forestiers (UNCEFS) et
- la sous-zone bananière du Sénégal oriental : 13 EF suivies par l' Union nationale des acteurs de la filière banane du Sénégal (UNAFIBS).

Pour compléter/ conforter les analyses sur la zone sylvo pastorale, des informations seront tirées de la base de données de la FONGS. Elle fournit sur 57 exploitations familiales membres de l'entente des groupements associés de Barkédji (EGAB) suivies en 2014 des informations concernant leur profil et leurs dotations en ressources naturelles et animales, censés être plutôt stables d'une année à une autre.



Prise en compte des différentes catégories d'exploitation familiale

En 2014, le rapport de suivi de 2000 exploitations familiales sénégalaises publié par le CNCR et ses fédérations membres présentait une typologie des EF selon laquelle on pouvait distinguer :

1. Des EF très vulnérables (20%), ne pouvant vivre chaque année de leurs productions agro pastorales que sur moins de 3 mois : EF généralement moins dotées en facteurs naturels (dont le foncier) et techniques (équipement agricole), et en faible capacité de jouer sur un équilibre agriculture/ élevage ou diversifier leurs sources de revenus mêmes non agricoles ;
2. Des EF excédentaires (13%), mieux dotées en facteurs naturels et techniques, et disposant de plusieurs cartes ou sources de revenus (agricoles, pastoraux, non agricoles, migratoires) ;
3. Et entre les 2, en plus grande proportion (67%), des EF en situation intermédiaire, pouvant se situer en bas d'échelle (29%) ou en haut d'échelle (38%) (proches de l'équilibre) relativement toujours à ces facteurs mais aussi compte tenu des stratégies qu'elles pouvaient mettre en œuvre et réussir.

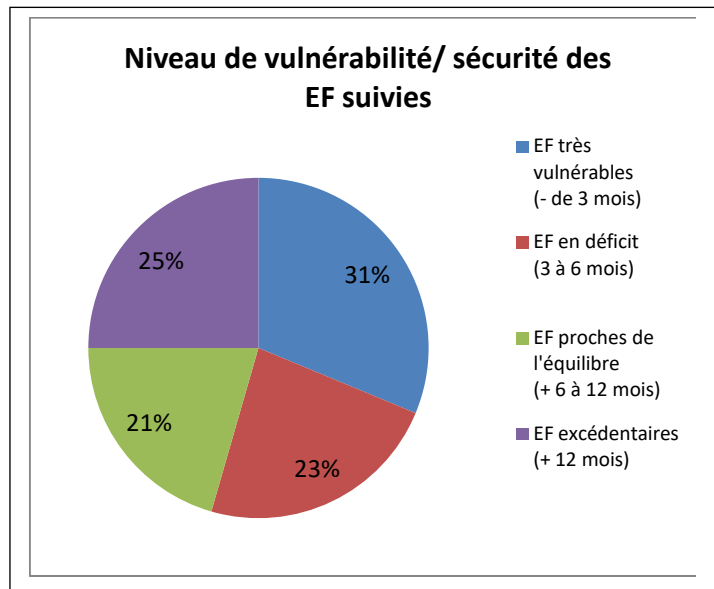
Ce présent rapport qui porte sur 112 EF suivies en 2015 ne reprend pas une typologie intégrale. Mais il fondera toute son analyse sur des grilles de lecture qui distingueront les différentes catégories d'EF présentées par les OP en 2014 et qui est très proche d'autres études (voir "Les exploitations familiales sénégalaises investissent et se modernisent", 69 pages, FONGS, 2013; sur site web: www.fongs.sn).

Dans le cas-ci, les 112 EF dont il s'agit dans nos analyses sont constituées de

- 31% d'EF très vulnérables avec moins de 3 mois d'autonomie/ an ;
- 23% d'EF en déficit avec 3 à 6 mois d'autonomie/ an ;
- 21% d'EF proches de l'équilibre avec +6 à 12 mois d'autonomie/ an ;
- 23% d'EF excédentaires.

Les profils, performances et cartes en main (*dotations en facteurs de production, sources de revenus non agricoles et migratoires*) des exploitations familiales

seront analysées en distinguant ces 4 catégories d'EF. Cela débouche sur plusieurs questions dont celles de l'accompagnement des jeunes ruraux désireux de reprendre et moderniser leurs exploitations familiales, et de l'insertion socioéconomique des jeunes ruraux qui sortent de l'agriculture. Les informations disponibles à cette étape du processus permettent de montrer comment ces préoccupations sont prises en charge au niveau des exploitations familiales, et comment les dispositifs publics devraient les accompagner.

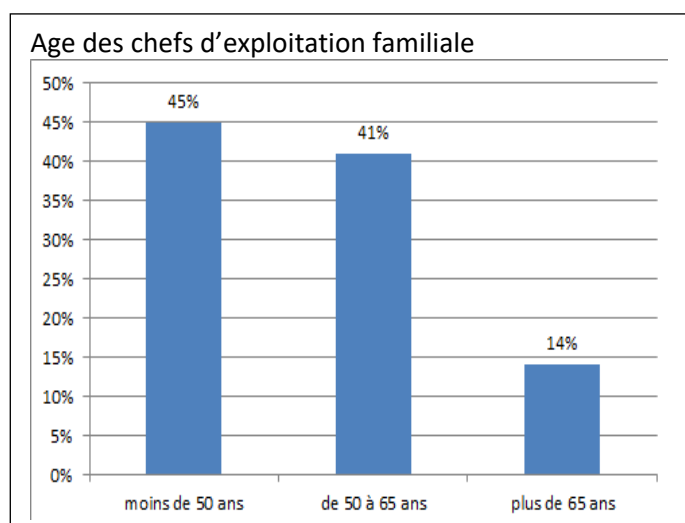


Profil des exploitations familiales suivies : la question de l'installation des jeunes

On trouve des chefs d'exploitation familiale jeunes (ou qui se renouvellent) malgré les appréhensions : 45% des EF suivies en 2015 ont moins de 50 ans et 41% ont entre 50 et 65 ans, contre 14% qui ont plus de 65 ans.

Plus généralement, on compte en moyenne 12 personnes/ EF, avec 50% des membres en âge de travailler (de 16 à 59 ans), contre 5% qui ont 60 ans et plus.

Cela laisse en effet une frange importante de jeunes femmes et hommes de moins de 16 ans (45%). Plus de 75% de ces jeunes sont



scolarisés, alors qu'en ce qui concerne leurs parents (les chefs d'exploitation actuels), 64% ne sont pas scolarisés et 18% se sont arrêtés à l'école primaire. D'autre part, 15% des exploitations familiales suivies ont des femmes à leur tête (cheffe d'exploitation). D'une façon générale, les exploitations familiales n'ont pas les mêmes dotations en facteurs de production, et ont des profils très différents du point de vue de la structure de leurs populations, et du sexe, de l'âge et du niveau d'instruction du chef d'exploitation.

En partant de la catégorisation des exploitations familiales suivies selon leurs niveaux de vulnérabilité, on voit en effet que c'est parmi les familles très vulnérables et celles en déficit qu'on retrouve les plus jeunes chefs d'exploitation familiale avec respectivement 46% et 50% des chefs d'exploitation qui ont moins de 50 ans. Ces familles très vulnérables et en déficit ont aussi les proportions les plus importantes d'enfants de moins de 16 ans (en charge) ; et c'est pourtant au niveau des familles très vulnérables qu'on trouve la plus grande proportion de chefs d'exploitation au moins alphabétisés ou ayant été scolarisés : 60% n'ont pas été à l'école primaire. Enfin parmi les 17 familles qui ont à leur tête des femmes cheffes d'exploitation, 8 (47%) sont classées très vulnérables : des études antérieures réalisées par le CNCR ont montré que ces femmes cheffes d'exploitation familiale sont, si elles ne sont pas désavantagées du point de vue foncier, peuvent l'être du point de l'accès aux facteurs techniques et de la maîtrise de la main d'œuvre.

Tableau synthétique de description des profils des EF suivis

	Sexe des chefs d'EF	Âge des chefs d'EF	Niveau d'instruction Chef EF	Pop. De l'EF
EF très vulnérables (- de 3 mois)	37M et 8F	46% ont moins de 50 ans 37% ont entre 50 et 65 ans 17% ont plus 65 ans	60% moins que école primaire; 3% alphabétisé; 20% école primaire; 14% école secondaire; 3% + que secondaire	En moyenne 12 pers. / EF 48% ont moins de 15 ans 46% sont en âge de travailler (de 16 à 59 ans) 6% ont 60 ans et plus
EF en déficit (3 à 6 mois)	22M et 4F	50% ont moins de 50 ans 46% ont entre 50 et 65 ans 4% ont plus 65 ans	65% moins que école primaire; 4% alphabétisé; 19% école primaire; 8% école secondaire; 4% + que secondaire	En moyenne 11 pers. / EF 46% ont moins de 15 ans 52% sont en âge de travailler (de 16 à 59 ans) 2% ont 60 ans et plus
EF proches de l'équilibre (+ 6 à 12 mois)	20M et 3F	39% ont moins de 50 ans 48% ont entre 50 et 65 ans 13% ont plus 65 ans	61% moins que école primaire; 0% alphabétisé; 13% école primaire; 22% école secondaire; 4% + que secondaire	En moyenne 13 pers./ EF 43% ont moins de 15 ans 54% sont en âge de travailler (de 16 à 59 ans) 3% ont 60 ans et plus
EF excédentaires (+ 12 mois)	26M et 2F	43% ont moins de 50 ans 36% ont entre 50 et 65 ans 21% ont plus 65 ans	71% moins que école primaire; 0% alphabétisé; 18% école primaire; 4% école secondaire; 7% + que secondaire	En moyenne 12 pers./ EF 45% ont moins de 15 ans 51% sont en âge de travailler (de 16 à 59 ans) 4% ont 60 ans et plus

Par contre, les EF excédentaires sont de loin celles qui ont les chefs d'exploitation les plus âgés (21% ont plus de 65 ans) et les moins scolarisés (71% n'ont été ni scolarisés ni alphabétisés). Les animateurs qui ont conduit les entretiens avec les 112 EF affirment que ces familles sont celles qui ont eu le temps de capitaliser notamment en équipement et en expérience, et parfois ont eu le temps de fertiliser leurs terres s'il s'agit de cultures biologiques comme c'est le cas des bananiers. Le tableau ci-après montre combien les familles aux chefs d'exploitation plus jeunes (en jaune) sont désavantagées par rapport aux familles aux chefs plus âgés (en vert), du point de vue de la maîtrise du foncier et de l'équipement agricole.

Tableau synthétique de comparaison de la maîtrise des facteurs de production entre plus jeunes et plus vieux chefs d'EF

Eleveurs (DINFEL)	Superficie détenue	Equipement (en zone pluviale)	Valeur brute productions
- de 50 ans	4,1	27% disposent de semoir 47% disposent de houe	403 367
de 50 à - de 60 ans	7,29	80% disposent de semoir 60% disposent de houe	1 042 700
60 ans et +	19,22	100% disposent de semoir 66% disposent de houe	3 080 833
Riziculteurs (FPA)	Superficie détenue	Equipement (en zone aménagée)	Valeur brute productions
- de 50 ans	2,02	40% disposent de charrue/ charrette	2 004 453
de 50 à - de 60 ans	2,07	59% disposent de charrue/ charrette	2 513 977
60 ans et +	3,29	60% disposent de charrue/ charrette	3 658 390
Bananiers (UNAFIBS)	Superficie détenue	Equipement (en zone aménagée)	Valeur brute productions
- de 50 ans	0,88	40% disposent de charrue/ charrette	1 990 200
de 50 à - de 60 ans	5,25	59% disposent de charrue/ charrette	2 933 125
60 ans et +	2,00	60% disposent de charrue/ charrette	2 000 000
Horticulteurs (FPMN)	Superficie détenue	Equipement (en zone aménagée)	Valeur brute productions
- de 50 ans	2,14 25% recourent à la location de terres	37% disposent de GMP	1 790 200
de 50 à - de 60 ans	2,83	66% disposent de GMP	2 933 125
60 ans et +	2,70	60% disposent de GMP	2 000 000

Au-delà des dotations en foncier et équipements agricoles qui démontrent des écarts importants entre les plus jeunes et les plus vieilles EF, on voit comme une suite logique, de nettes différences dans les niveaux de production : les plus jeunes chefs d'exploitation peinent à réaliser les performances des plus anciens si l'on se réfère aux valeurs brutes moyennes des productions agro pastorales. Et selon les animateurs qui ont conduit les bilans familiaux par le fait que « **ces jeunes**

chefs d'exploitation qui s'installent ne sont pas suffisamment équipés et ont une moindre maîtrise du foncier. Et ils ne bénéficient pas d'un accompagnement adéquat pour lever ces contraintes ».

En ce qui concerne les éleveurs par exemple, les EF dont les chefs ont moins de 50 ans ont en moyenne 4.1 ha/ EF, avec seulement 27% d'entre elles qui disposent de semoir et 47% qui disposent de houe/ arara. Alors que les EF qui des chefs âgés de 50 à – de 60 ans ont des superficies nettement plus importantes (en moyenne 7,29 ha/ EF) et sont nettement mieux équipées avec 80% d'entre elles qui ont des semoirs et 60% qui ont des houes arara. Ces écarts se creusent encore quand on s'intéresse aux EF qui ont des chefs encore plus âgés (+ de 60 ans), et sont reflétés au niveau des valeurs brutes des productions agro pastorales.

On peut lire exactement les mêmes variations au niveau des bananiers, des riziculteurs et des horticulteurs, à des chiffres près, mais confirmant la difficulté des plus jeunes à s'installer et démarrer une activité viable. Cela du fait des mécanismes d'héritage qui entraînent le morcellement des terres et la dispersion des équipements familiaux, mais aussi sans doute du fait de la croissance démographique et sa conséquence directe sur la saturation des espaces fonciers villageois et familiaux.

Dans le 3^{ème} chapitre du rapport relatif aux autres facteurs déterminants au-delà des cartes qu'ont les EF en main, on aborde le soutien des programmes publics à ces préoccupations d'installation des jeunes, entre autres points.

Les cartes sur lesquelles les EF fondent leur sécurité

Il s'agit des ressources agro pastorales, des revenus non agricoles tirés des économies locales, et des revenus migratoires. Les exploitations familiales combinent ces cartes avec des pondérations différentes selon les opportunités et contraintes de leurs zones et des filières dominantes dans lesquelles elles sont insérées. On présente ici quelques cas qui illustrent la façon dont les EF excédentaires combinent ces cartes pour assurer leur sécurité.

Cas des riziculteurs de la vallée du fleuve Sénégal

Les exploitations familiales les mieux sécurisées s'appuient sur des ressources foncières importantes, et des revenus non agricoles capables de soutenir la production agricole.

Les 47 exploitations familiales suivies par la fédération des périmètres autogérés (FPA) dans la zone rizicole du delta du fleuve Sénégal ont en moyenne 3 ha/ EF. 19% de ces EF recourent à des emprunts ou locations de terres pour compléter leurs besoins en foncier.

Il ressort que les EF les plus vulnérables et les plus déficitaires ont en moyenne **2 ha/ EF**, alors les EF proches de l'équilibre sont à **3 ha**. Et mieux, les EF excédentaires sont à en moyenne **6 ha**.

Tableau transversal « maîtrise des facteurs de production » et « diversification des sources de revenus » pour les riziculteurs du delta du fleuve Sénégal

Types d'exploitations familiales (EF)	Nombre d'ha détenus	Valeur des équipements agricoles	Pratiques d'activités non agricoles (ANA)	Apports des ANA	Apports des migrants
EF très vulnérables (- de 3 mois d'autonomie/ an)	2 ha/ EF	250 044	50% EF ont des sources de revenus non agricoles	305 000	105 000
EF en déficit (3 à 6 mois d'autonomie/ an)	2 ha/ EF	335 875	50% EF ont des sources de revenus non agricoles	179 000	-
EF proches de l'équilibre (+ 6 à 12 mois d'autonomie/ an)	3 ha/ EF	403 800	40% EF ont des sources de revenus non agricoles	172 000	125 000
EF excédentaires (+ 12 mois d'autonomie/ an)	6 ha/ EF	751 063	75% EF ont des sources de revenus non agricoles	1 366 719	395 000

En dehors du fait qu'il s'agit de terres dotées d'aménagements hydro agricoles pour l'irrigation, les équipements agricoles des exploitations familiales sont essentiellement constitués de pulvérisateurs, houes et harara, petit outillage, et animaux de traction. Seules 3 EF (6% des EF suivies) disposent de motopompes ; idem pour les batteuses.

Comme la disponibilité foncière, la valeur des équipements agricoles des EF reflète également leurs niveaux de performance et d'autonomie : les EF les plus vulnérables et celles en déficit ont des équipements agricoles dont les valeurs sont respectivement évaluées à **250 044 F CFA/ EF** et **335 875 F CFA/EF**. Alors que ces valeurs sont de **403 800 F CFA/ EF** pour celles qui sont proches de l'équilibre, et **751 063 F CFA** pour celles excédentaires. Il a été affirmé dans le cadre des échanges entre les animateurs qui ont conduit les bilans avec les 47 EF que ces familles excédentaires sont aussi celles qui ont plus de maîtrise de leur approvisionnement en intrants et autres prestations agricoles. Les

données captées dans le cadre des entretiens familiaux ressortent qu'elles sont les plus insérées dans les activités non agricoles (75% d'entre elles) et ont les apports plus importants (**1 366 719 F CFA/ EF**) et donc mieux à même de soutenir les activités de production agro pastorale. Ces activités non agricoles pour les EF excédentaires sont le commerce, le transport et le fonctionnariat ou salariat. Pour les EF les plus vulnérables, ces revenus des activités non agricoles sont moins importants (en moyenne **179 000 F CFA/ EF**) et portent sur le petit commerce ou le tâcheron (ouvrier/ manœuvre).

Les migrations contribuent dans une moindre mesure à la constitution des revenus des EF de la zone qui est plutôt une zone d'accueil d'immigrés des autres territoires du Sénégal et de la région ouest africaine. On relève cependant que **25% des EF ont des membres en migration** dans d'autres villes du Sénégal (67%) ou dans d'autres pays d'Afrique (33%). 75% des migrants sont des hommes et l'âge moyen des migrants est de 26 ans. Les EF excédentaires ont des apports de leurs migrants en moyenne 3 fois plus importants que pour les EF très déficitaires ou même proches de l'équilibre.

Cas des bananiers du Sénégal oriental

Les exploitations familiales excédentaires fondent leur sécurité sur une base presque exclusivement agricole.

Les 13 EF suivies par l'UNAFIBS dans la zone bananière de Sankagne exploitent en moyenne 1,44 ha/ EF dont 0,8 ha/ EF pour les plantations de banane.

Tableau transversal « maîtrise des facteurs de production » et « diversification des sources de revenus » pour les riziculteurs du delta du fleuve Sénégal

Types d'exploitations familiales (EF)	ha détenus	ha en plantation de banane	ha en pluvial	Cheptel	Equipes agricoles	Apports ANA	Apports Migrants
EF très vulnérables (- de 3 mois d'autonomie/ an)							
EF en déficit (3 à 6 mois d'autonomie/ an)							
EF proches de l'équilibre (+ 6 à 12 mois d'autonomie/ an)	0,6 ha/ EF	0,6 ha/ EF	0 ha/ EF	Bovins (0% des EF) Ovins (25%) Caprins (50%)	Petit matériel	50% des EF ont des ANA qui génèrent en moyenne 100 000 / EF	25% des EF ont des migrants qui apportent 400 000/ EF
EF excédentaires (+ 12 mois d'autonomie/ an)	1,88 ha/ EF	0,9 ha/ EF	0,9 ha/ EF	Bovins (0% des EF) Ovins (44%) Caprins (44%)	Petit matériel	33% des EF ont des ANA qui génèrent en moyenne 282 000 / EF	RAS

Comme on l'a vu dans le précédent chapitre, on ne compte ni de famille très vulnérable, ni de famille en déficit, parmi ces exploitations suivies. Les 44% d'entre elles qui sont proches de l'équilibre sont caractérisées par leurs plus faibles superficies disponibles (**0,6 ha/ EF contre 1,9 pour les EF**

excédentaires), et leur forte spécialisation (production de banane uniquement) alors que les EF excédentaires font aussi des cultures pluviales comme l'arachide et les céréales. En ce qui concerne exclusivement les plantations de banane, les **EF excédentaires avec en moyenne 0,9 ha/ EF** ont 50% de plus de terres que les **EF proches de l'équilibre qui sont à 0,6 ha/ EF**.

La pratique de l'élevage est faible en raison du temps de travail dans les plantations selon les animateurs qui ont conduit les entretiens avec les 13 exploitations familiales. Aucune de ces EF n'a de bovin, et moins de la moitié d'entre elles seulement ont des ovins et/ ou des caprins, avec en moyenne 2 à 6 têtes/ EF.

Le matériel agricole est constitué de charrettes/ charrues, animaux de traction, petits outillages, et pour les EF qui font également des cultures pluviales de semoirs, houes, etc. La culture de la banane nécessite en effet une certaine autonomie pour le transport des intrants comme la fumure organique exclusivement utilisée dans la production de la zone de Sankagne.

Les activités non agricoles pratiquées dans la zone sont essentiellement le petit commerce et le tâcheron (ouvrier/ manoeuvre) pouvant procurer en moyenne 100 000 F CFA/ EF pour les EF proches de l'équilibre, et 282 000 F CFA/ EF pour les EF excédentaires.

Seuls 2 cas de migration sont notés dans une seule et même famille, vers des villes ou régions à l'intérieur du Sénégal. **Et on note surtout que pour 67% des EF excédentaires, les revenus sont exclusivement agricoles, avec aucune autre source de revenu non agricole ou migratoire.**

Cas des horticulteurs du sud des Niayes

Les EF peuvent bâtir leur sécurité soit exclusivement sur la valorisation des ressources agricoles, soit en combinant cette valorisation avec des revenus non agricoles ou migratoires.

Les 24 exploitations familiales suivies par la Fédération des producteurs maraîchers des Niayes ont en moyenne 2,4 ha/ EF, et 15% d'entre elles n'ont pas de terres et ont recours à des locations/ emprunts. En dehors des EF excédentaires qui disposent d'en moyenne 4 ha/ EF, on retrouve les mêmes disponibilités pour les EF proches de l'équilibre, déficitaires et très vulnérables (autour de 2 ha/ EF).

A la différence des familles rizicultrices des périmètres auto gérés qui sont sur des terres aménagées et qui doivent mobiliser des fonds de roulement pour financer leurs campagnes agricoles (4 à 6 mois), on est ici dans une zone où les EF font la différence sur leurs capacités à valoriser leurs ressources foncières par des investissements (maîtrise de l'eau, arboriculture).

C'est ainsi qu'on peut voir sur le tableau suivant que les EF excédentaires sont celles qui sont les mieux équipées pour l'exhaure et l'irrigation (100% d'entre elles ont des GMP) et qui ont les plus grandes plantations : 67% d'entre elles ont des plantations d'en moyenne 5 ha/ EF, contre moins d'1ha pour toutes les autres EF.

Tableau transversal « maîtrise des facteurs de production » et « diversification des sources de revenus » pour les horticulteurs du sud des Niayes (Dakar)

Types d'exploitation familiale (EF)	Nombre d'ha détenus	Plantations (% EF)	Equipements agricoles (types et % EF)	Apports ANA	Migrations
EF très vulnérables (- de 3 mois d'autonomie/ an)	2,3	13% ont des plantations En moyenne 0,25 ha/ EF	63% des EF suivies ont au moins 1 motopompe	110 000	749 000
EF en déficit (3 à 6 mois d'autonomie/ an)	2,1	13% ont des plantations En moyenne 0,125 ha/ EF	75% des EF suivies ont au moins 1 motopompe	306 000	460 000
EF proches de l'équilibre (+ 6 à 12 mois d'autonomie/ an)	2,2	40% ont des plantations En moyenne 0,8 ha/ EF	100% des EF suivies ont au moins 1 motopompe	504 000	1 320 000
EF excédentaires (+ 12 mois d'autonomie/ an)	4	67% ont des plantations En moyenne 5 ha/ EF	100% des EF suivies ont au moins 1 motopompe		

En l'absence de revenus non agricoles ou migratoires pour ces familles excédentaires, on peut estimer que les investissements qui ont permis la valorisation des terres sont exclusivement tirés de l'exploitation agricole elle-même, ou d'apports externes comme le crédit, encore des fonds propres.

Les EF proches de l'équilibre (avec 40% d'entre elles qui ont des plantations d'en moyenne 0,8 ha/ EF) ont une moindre capacité à valoriser leurs ressources foncières par rapport à celles excédentaires, mais nettement meilleure par rapport aux familles en déficit et très vulnérables (13% avec des plantations d'1/4 à 1/8 ha, et certaines sans maîtrise de l'eau). Ces familles ont la capacité de se maintenir en équilibre grâce à des apports importants de membres partiellement installés hors de la concession familiale (parfois dans la même commune, parfois plus en centre-ville de la capitale).

La FPMN qui a fait ce travail de suivi compte les apports de ces membres d'EF dans les apports migratoires qui, ajoutés aux revenus non agricoles générés sur place sont très importants pour ces EF proches de l'équilibre (**1 824 000 F CFA/ EF**), et insuffisants pour les EF déficitaires (**766 000 F CFA/ EF**) et très vulnérables (**859 000 F CFA/ EF**) pour leur permettre soit directement (sur apports propres) soit indirectement (sur crédit garanti) d'investir dans la valorisation des terres dont elles disposent.

Dans les 3 cas présentés (riziculteurs en zone irriguée, bananier, horticulteur), la disponibilité foncière et la capacité à la valoriser par la maîtrise soit des fonds de campagne agricole (ressource courte), soit des fonds d'investissement (ressource longue) sont essentielles. Cela nous amène à cibler dans l'analyse de facteurs exogènes déterminants, la question du financement.

Autres facteurs déterminants au-delà des cartes en main

Parmi ces facteurs, on s'intéressera au financement, au marché, et aux programmes publics.

L'accès au crédit pour le financement des investissements et des campagnes agricoles

Les entretiens réalisés avec les 112 EF renseignent sur les types d'investissements réalisés par celles-ci en 2015 sans être exhaustif, et les coûts moyens de ces investissements. Ces investissements réalisés sur fonds propres portent majoritairement sur l'élevage (bovin, ovin, abreuvoir, abri) et la conservation/ valorisation des productions (abri); et un peu moins sur l'agriculture (matériel agricole, extension des terres).

Les entretiens renseignent également sur le nombre de ces EF ayant accédé à des crédits pour financer leurs campagnes agricoles, et les charges qu'elles ont supportées sur ces crédits :

- Chez les riziculteurs, **20 EF sur les 47 suivies (42%)** ont accédé à des crédits sur lesquels elles ont payé en moyenne **250 179 F CFA/ EF d'intérêts**.
- Chez les horticulteurs, **6 EF sur les 24 suivies (25%)** ont accédé à des crédits sur lesquels elles ont supporté en moyenne **78 333 F CFA/ EF d'intérêt**.
- Chez les bananiers, **4 EF sur les 13 suivies (33%)** ont accédé à des crédits sur lesquels ils ont supporté en moyenne **23 625 F CFA/ EF d'intérêt**.
- Chez les éleveurs, **3 EF sur les 23 suivies (13%)** ont accédé à des crédits sur lesquels elles ont supporté en moyenne **39 333 F CFA/ EF d'intérêt**.

	Types d'investissements réalisés	Coût moyen/ Type
Riziculteurs 47 EF suivies par la FPA	Bovin (1 EF)	300 000
	Abri (8 EF)	22 438
	Mouton (2 EF)	32 500
	Abreuvoir (2 EF)	11 000
Horticulteurs 24 EF suivies par la FPMN	Abri (1 EF)	30 000
	Extension terre (1 EF)	405 000
Eleveurs 23 EF suivies par le DINFEL	Bâtiment (2 EF)	500 000
	Abri (3 EF)	70 000
	Matériel agricole (1 EF)	300 000
Bananiers	Néant	RAS
Forestiers 5 EF suivies par l'UNCEFS	Néant	RAS

Si le crédit d'investissement est quasi inexistant, le crédit de campagne reste inaccessible pour plus de la moitié des exploitations familiales, comme l'illustrent ces données. De fait, les exploitations familiales financent leurs investissements sur fonds propres (**possible et significatif uniquement pour les EF qui génèrent des surplus agricoles, ou disposent parallèlement de revenus non agricoles et/ ou migratoires conséquents**), et la plupart d'entre elles financent leurs campagnes agricoles sur fonds propres ou s'exposent à des créanciers usuriers.

Les programmes publics : focus sur les programmes d'appui à l'installation des jeunes

En affirmant que l'agriculture est un levier incontournable pour le développement du Sénégal et la création d'emplois, les gouvernements successifs du Sénégal ont développé des instruments pour favoriser l'installation des jeunes en agriculture. On se propose ici de présenter certains les instruments et programmes actuellement mis en œuvre au Sénégal dans ce cadre.

Le programme de développement des domaines agricoles communautaires (PRODAC)

Il vise la création d'aménagements pour la mise en valeur de grands domaines agricoles communautaires (DAC) de 1000 à 5000 hectares/ DAC. Chaque DAC accueille des producteurs tuteurs pouvant accueillir et former d'autres jeunes producteurs.

Nous disposons de quelques données sur les réalisations : 25 milliards F CFA (38,1 millions d'euros) pour les 4 premiers DAC (Séfa, Itato, Keur Momar SARR, Keur Samba Kane), et 47 milliards (71,6 millions d'euros) pour les DAC de MYF, Niombato, terre neuve et Dodji.

L'agence nationale d'insertion et de développement agricole (ANIDA)

L'ANIDA a été créée pour promouvoir une agriculture « moderne » basée sur la maîtrise de l'eau et pourvoyeuse d'emplois durables pour les jeunes. Sa mission est de « booster l'agriculture sénégalaise par la valorisation des eaux souterraines en réalisant des fermes agricoles modernes au profit des jeunes du milieu rural ».

Les réalisations de l'ANIDA portent sur (source officielle):

- 104 fermes Naatangué
- 4 Aires Agricoles Emergentes
- 13 600 emplois permanents et saisonniers créés dont 4 000 femmes
- Revenu annuel moyen- 900 000 FCFA- avec un pic à 2-200 000 FCFA/an/producteur
- Le dénouement d'un financement de 20 Millions d'Euros de l'Union Européenne en partenariat avec les coopérations espagnole et italienne pour la réalisation 400 fermes Naatangué (60 fermes villageoises et 340 fermes familiales) dans le cadre du Projet d'Appui à la réduction de la migration à travers la Création d'Emplois Ruraux au Sénégal (PACERSEN). Le démarrage des activités est prévu pour 2017.

Les limites des instruments publics actuels

La mise en œuvre de ces programmes peine à atteindre une vitesse de croisière, et une masse significative de jeunes ruraux installés.

Le PRODAC qui a exclusivement une approche communautaire se heurte souvent à des réticences des populations à cause des enjeux fonciers. Dans certains cas, les populations ont même parlé de spoliation foncière (cas de la commune de Latmingué, voir presse du 03 mai 2017).

L'approche de l'ANIDA plus ancrée sur les dynamiques familiales se heurte quant à elle à la faible capacité de mobilisation des apports nationaux (privés et publics), misant principalement sur des financements extérieurs.

Après plusieurs années d'existence, ces 2 programmes demeurent des projets qui n'ont pas encore atteint des niveaux significatifs de réalisation et donc de réponses apportées aux exploitations familiales sur le terrain : 104 fermes, 4 aires agricoles et 13 600 emplois pour l'ANIDA.

Comment dépasser ces seuils et atteindre massivement les exploitations familiales ?

Les organisations paysannes ont expérimenté des mécanismes pour l'accompagnement de l'installation des jeunes

Pour les organisations paysannes, les EF n'attendent pas. Elles essaient déjà d'apporter des réponses à travers la formation des jeunes, l'accompagnement de proximité des exploitations familiales et le financement de projets de famille portés par des jeunes hommes et femmes dans les domaines de l'arboriculture, de l'élevage, voir même des activités non agricoles.

La démarche paysanne a en commun avec celle de l'ANIDA de cibler les exploitations familiales (différente de l'approche communautaire du PRODAC), et elle apporte des réponses à la contrainte foncière à travers la médiation familiale et l'accompagnement de la sécurisation foncière du bénéficiaire. En 2013 par exemple, la FONGS a accompagné dans le cadre d'un test 70 jeunes à lancer dans le cadre de leurs exploitations familiales, des activités nouvelles dans les domaines de l'horticulture et de l'élevage. Ces activités nouvelles sont développées à partir des disponibilités foncières et animales des EF, mais prennent des orientations nouvelles (introduction de cultures de contre saison, stabulation animale), et adoptent des formes de gestion plus formalisées. Les exemples paysans (avec des coûts adaptables/ EF selon les zones agro écologiques) sont aussi bien moins coûteux que le modèle de l'ANIDA (en moyenne 18 000 euros/ ferme).

Les OP ont également cherché à développer des partenariats avec les programmes et instruments publics décrits plus haut (cas de la FONGS qui a un protocole d'accord et de partenariat avec l'ANIDA mais qui n'est toujours pas mis en œuvre).

Le CNCR a initié et mis en œuvre un projet de « Centre incubateur de métiers avicoles pour les femmes et les jeunes au Sénégal » mis en place grâce à un partenariat entre le Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux(regroupement d'organisations paysannes), le Centre D'Etudes et Coopération Internationale (une ONG Canadienne), l'Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture de Thiès (ENSA) et la SEDMA (une entreprise privée) a permis de former cents (100) jeunes ruraux aux métiers de l'Agriculture a été retenu.

Le rôle joué par les différents partenaires impliqués dans la mise en œuvre de l'initiative et leurs apports confirment que l'adoption d'une approche multi-acteur permet de rendre plus opérationnel les formés et contribue à la réduction du chômage des jeunes. Une plus grande synergie, bâtie sur la valorisation des complémentarités et des compétences des différentes institutions contribue à générer des impacts plus significatifs et plus durables.

Le centre incubateur de développement de métiers avicoles pour les femmes et les jeunes au Sénégal a eu un effet démonstratif important sur le plan de l'élaboration d'un modèle qui permet d'apporter une réponse à la problématique de l'emploi des jeunes. Le partage de cette expérience, est essentiel dans la perspective de mise en place d'un système collaboratif autour de projets d'appui et d'accompagnement des jeunes et des exploitations familiales.